

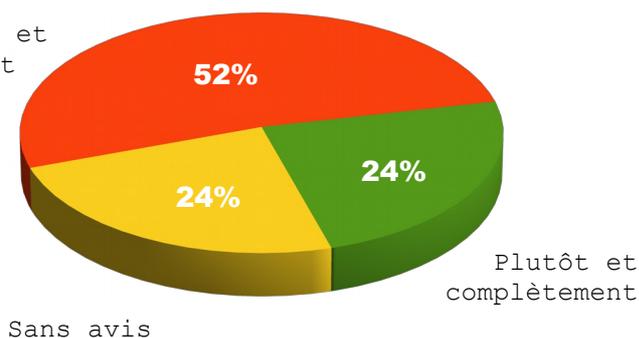


Enquête – 4D (25 élèves)

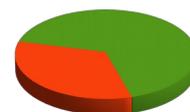
3ème trimestre – année 2014-2015

1. Je suis timide...

Plutôt pas et
pas du tout

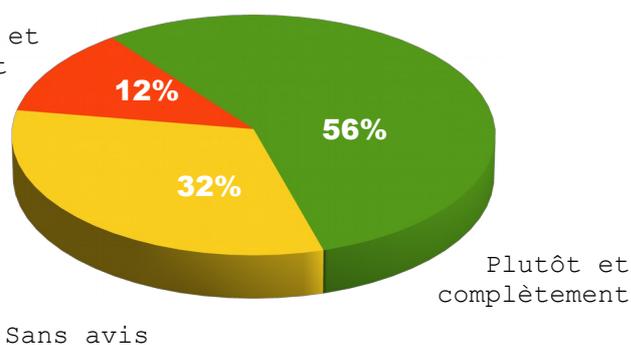


6C



2. Cette évaluation de la participation orale a un effet positif sur mon comportement en classe...

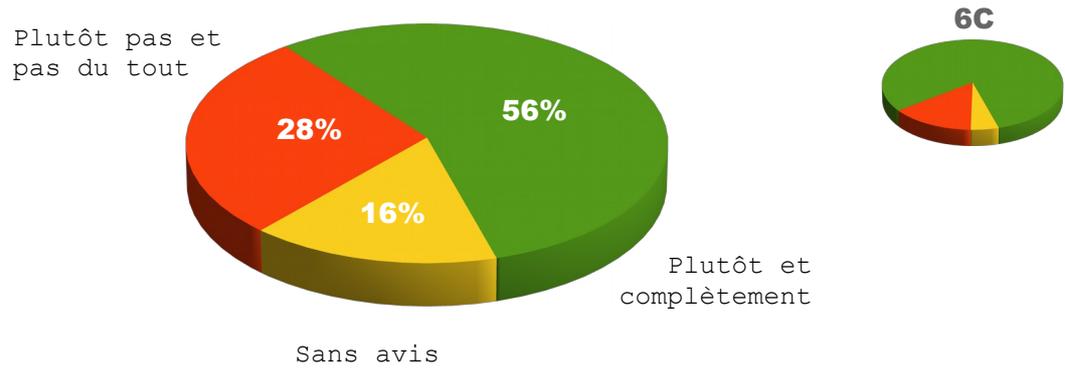
Plutôt pas et
pas du tout



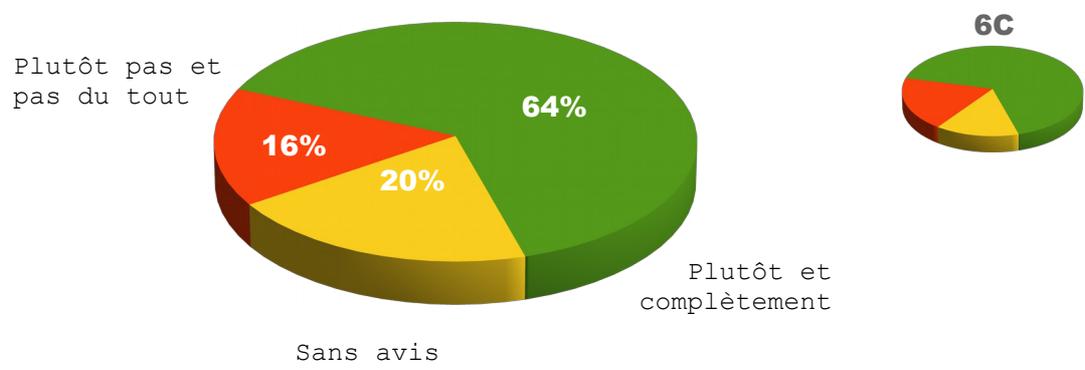
6C



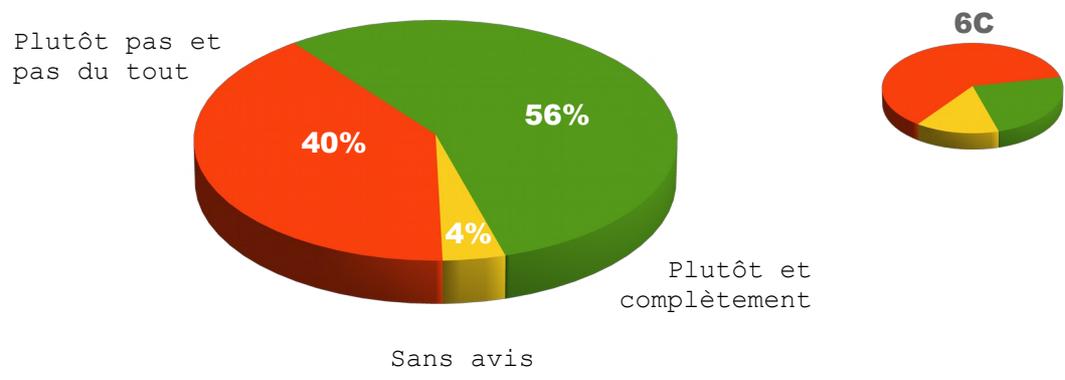
3. Je pense avoir progressé dans ma participation à la construction des cours en Français...



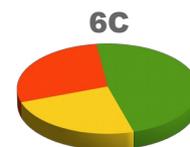
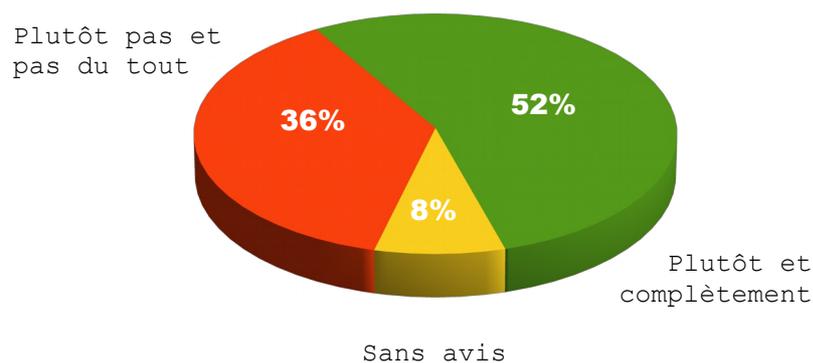
4. Je pense moins m'ennuyer en cours de Français...



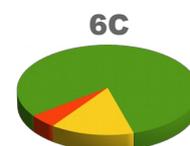
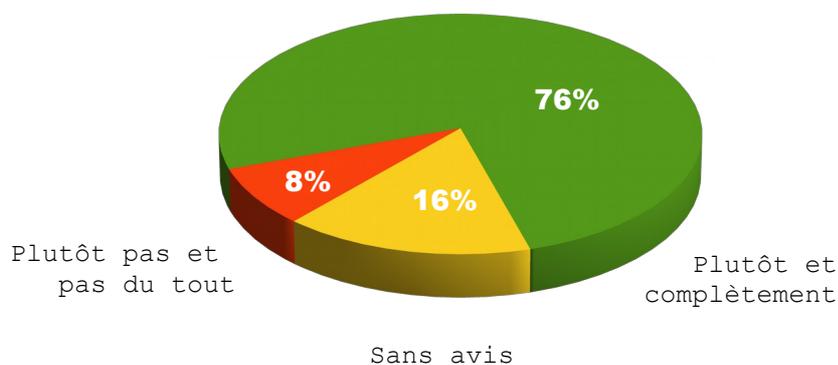
5. Cette évaluation en Français influence aussi ma participation dans d'autres disciplines...



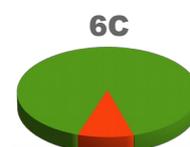
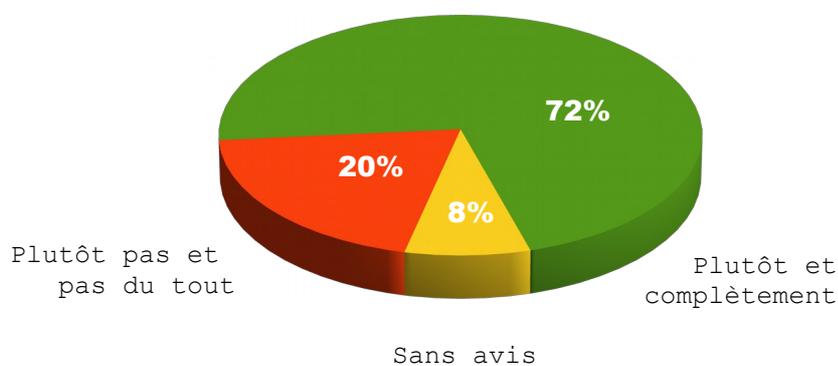
6. Cette évaluation mensuelle de la participation orale établit un *équilibre* avec les compétences évaluées par des productions écrites...



7. Cette évaluation par *bonus-malus* me semble « juste »...



8. Je souhaite être évalué(e) selon les mêmes modalités l'an prochain...



Certaines réponses proposées par des élèves de 4ème peuvent paraître paradoxales ou contradictoires :

- trois élèves ne lient pas « effet positif sur le comportement » (Cf. 2) à la « participation à la construction des cours en Français » (Cf. 3) ;
- trois élèves ne pensent pas « avoir progressé dans [leur] participation à la construction des cours en Français » (Cf. 3) mais estiment que cela « influence aussi [leur] participation dans d'autres disciplines » (Cf. 5) ;
- À l'opposé, trois élèves qui estiment avoir progressé sur cette question de la participation en Français (Cf. 3) ne transfèrent pas à d'autres disciplines (Cf. 5) ;
- trois élèves qui jugent l'évaluation par « bonus-malus » plutôt « juste » (Cf. 7) ne souhaitent pas être évalués « selon les mêmes modalités l'an prochain » (Cf. 8) ; trois élèves qui l'estiment parfaitement « juste » n'ont pas d'avis sur la poursuite de ce principe ; deux élèves qui jugent plutôt défavorablement cette technique d'évaluation envisagent positivement sa poursuite...
- Pour de très nombreux élèves, il n'y a pas de lien à établir entre ÉCRIT et ORAL ; les compétences ne sont ni concurrentes, ni apparentées : il n'y a pas de stratégie d' « équilibre » à envisager (Cf. 6).

NB. Contrairement aux élèves de 4ème, les élèves de la classe de 6ème n'ont reçu qu'une fiche d'évaluation de l'oral spontané par trimestre.

- Ces élèves plébiscitent le « graph' » de mesure des performances de prise autonome de la parole en classe.